

REXEL

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 1 301 064 980 euros
Siège social : 189-193, boulevard Malesherbes
75017 Paris

479 973 513 R.C.S. PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE **SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN VERTU DES DISPOSITIONS** **DES ARTICLES L.225-177 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

(OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce relatifs aux options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par Rexel (la « **Société** » ou « **Rexel** ») ainsi que par les sociétés et groupements qui lui sont liés.

1. Plans mis en place par Rexel

Le 28 octobre 2005, l'assemblée générale extraordinaire des associés a autorisé le président de Rexel (alors société par actions simplifiée) à consentir, dans le cadre de deux plans, en une ou plusieurs fois, au profit de certains salariés ou mandataires sociaux des sociétés françaises ou étrangères du Groupe Rexel, un nombre total maximal de 3 171 300 options de souscription d'actions Rexel donnant le droit de souscrire, dans certaines conditions et en cas de levée de la totalité des options de souscription d'actions, à un nombre total maximal de 3 171 300 actions Rexel à un prix de souscription de 10 euros par action (avant la division du nominal des actions Rexel intervenue au cours de l'année 2007).

En vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été conférée par l'assemblée générale des associés, le président de Rexel a :

1. par décision en date du 28 octobre 2005, arrêté les termes et conditions d'un premier plan d'options de souscription d'actions Rexel destiné à certains salariés ou mandataires sociaux des sociétés françaises ou étrangères du Groupe Rexel (le « **Plan N°1** »). Le Plan N°1 portait au maximum sur 2 882 000 options de souscription, représentant au maximum 2 882 000 actions nouvelles à émettre par Rexel. Le prix d'exercice était de 10 euros (avant la division du nominal de l'action Rexel intervenue au cours de l'exercice 2007). Le Plan N°1 a une durée de 10 ans à compter (i) du 28 octobre 2005, si toutes les options ont été attribuées à cette date, ou (ii) du 28 octobre 2006. Dans le cadre du Plan N°1, le président de Rexel a procédé à l'attribution de 2 775 120 options de souscription d'actions dont 2 711 000 ont été effectivement attribuées à 46 bénéficiaires ; et

2. par décision en date du 30 novembre 2005, arrêté les termes et conditions d'un deuxième plan d'options de souscription d'actions Rexel, destiné à d'autres salariés ou mandataires sociaux des sociétés françaises ou étrangères du Groupe Rexel (le « **Plan N°2** »). Le Plan N°2 portait au maximum sur 289 300 options de souscription, représentant au maximum 289 300 actions nouvelles à émettre par Rexel. Le prix d'exercice était de 10 euros (avant la division du nominal de l'action Rexel intervenue au cours de l'exercice 2007).

Le Plan N°2 a une durée de 10 ans à compter (i) du 30 novembre 2005 si toutes les options ont été attribuées à cette date, ou (ii) du 30 novembre 2006. Dans le cadre du Plan N°2, le président de Rexel a procédé à l'attribution de 265 700 options de souscription d'actions, dont 259 050 ont été effectivement attribuées à 198 bénéficiaires.

Le 31 mai 2006, l'assemblée générale des associés, prenant acte du fait qu'un certain nombre d'options restaient encore à attribuer dans le cadre du Plan N°1 et du Plan N°2 et que d'autres options étaient devenues disponibles à la suite du départ de certains bénéficiaires du Groupe Rexel a autorisé le président de Rexel à procéder (i) à une nouvelle attribution d'options à hauteur d'un nombre maximum de 171 000 options au titre du Plan N°1 et (ii) à une nouvelle attribution d'options à hauteur d'un nombre maximum de 35 586 options au titre du Plan N°2. Par ailleurs, l'assemblée générale des associés a, sur la base d'une analyse multicritères, fixé à 13 euros le prix de souscription d'une action Rexel pour l'exercice d'une option de souscription d'actions (avant la division du nominal de l'action Rexel intervenue au cours de l'exercice 2007).

Le même jour, le président, faisant usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été conférée, a décidé d'attribuer (i) 169 236 options de souscription d'actions au profit de 5 bénéficiaires au titre du Plan N°1 et (ii) 35 550 options de souscription d'actions au profit de 35 bénéficiaires au titre du Plan N° 2, 34 550 options ayant été effectivement attribuées à 34 bénéficiaires.

Le 4 octobre 2006, l'assemblée générale des associés, prenant acte du fait qu'un certain nombre d'options restaient encore à attribuer dans le cadre du Plan N°1 et que d'autres options étaient devenues disponibles à la suite du départ de certains bénéficiaires du Groupe Rexel, a autorisé le président de Rexel, au titre du Plan N°1, à procéder à une nouvelle attribution d'options à hauteur d'un nombre maximum de 164 460 options de souscription. Par ailleurs, l'assemblée générale des associés, en se fondant sur une analyse multicritères, a fixé à 19 euros le prix de souscription d'une action Rexel pour l'exercice d'une option de souscription (avant la division du nominal de l'action Rexel intervenue au cours de l'exercice 2007).

Le même jour, le président, faisant usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été conférée, a décidé d'attribuer 164 460 options au profit de 7 bénéficiaires, au titre du Plan N°1.

Les bénéficiaires des options de souscription attribuées dans le cadre du Plan N°1 et du Plan N°2 ne peuvent exercer leur option qu'à l'expiration d'une période d'indisponibilité de 4 ans à compter de leur attribution.

En conséquence de ce qui précède, le tableau ci-dessous présente le nombre d'options de souscription définitivement acquises au 31 décembre 2010 et exerçables au terme des périodes d'indisponibilité.

| Plan | Plan N° 1 | | | Plan N°2 | |
|---|-----------------|-------------|----------------|------------------|-------------|
| | | | | | |
| Date de l'assemblée générale | 28 octobre 2005 | 31 mai 2006 | 4 octobre 2006 | 28 octobre 2005 | 31 mai 2006 |
| Date d'attribution | 28 octobre 2005 | 31 mai 2006 | 4 octobre 2006 | 30 novembre 2005 | 31 mai 2006 |
| Nombre d'options de souscription attribuées | 2 711 000 | 169 236 | 164 460 | 259 050 | 34 550 |
| Nombre total maximum d'options pouvant être | 1 231 002 | 140 944 | 267 452 | 472 956 | 65 976 |

| | | | | | |
|---|-----------------|---------------------------|-----------------|-------------------------------|---------------------------|
| exercées ⁽¹⁾ | | | | | |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites ⁽¹⁾ | 1 231 002 | 140 944 | 267 452 | 472 956 | 65 976 |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites ⁽¹⁾ par : | | | | | |
| Les mandataires sociaux | - | - | - | - | - |
| Les dix premiers attributaires salariés | 860 750 | 169 236 | 164 460 | 35 500 | 17 600 |
| Date de départ d'exercice des options | 29 octobre 2009 | 1 ^{er} juin 2010 | 5 octobre 2010 | 1 ^{er} décembre 2009 | 1 ^{er} juin 2010 |
| Date d'expiration des options | 28 octobre 2016 | 28 octobre 2016 | 28 octobre 2016 | 30 novembre 2016 | 30 novembre 2016 |
| Prix d'exercice de l'option ⁽¹⁾ | 5,00 euros | 6,50 euros | 9,50 euros | 5,00 euros | 6,50 euros |
| Nombre d'options restantes au 31 décembre 2009 | 1 231 002 | 140 944 | 267 452 | 406 056 | 65 976 |
| Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2010 | 1 198 182 | 140 944 | - | 119 866 | 30 100 |
| Nombre cumulé d'options annulées ou caduques | - | - | - | - | - |
| Options restantes en fin d'exercice | 32 820 | - | 267 452 | 286 190 | 35 876 |

(1) Après la division du nominal de l'action Rexel intervenue au cours de l'année 2007.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie aux mandataires sociaux de Rexel ou à tout autre salarié et aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été exercée par les mandataires sociaux de Rexel. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les dix exercices les plus importants effectués par des salariés, tous plans confondus, ont été les suivants :

| Bénéficiaires | Nombre d'options exercées | Nombre d'actions souscrites | Prix d'exercice |
|----------------------|----------------------------------|------------------------------------|------------------------|
| Laurent Delabarre | 44 194 | 44 194 | 5,00 euros |
| Guy Picken | 44 194 | 44 194 | 5,00 euros |
| Hubert Salmon | 44 194 | 44 194 | 5,00 euros |
| Mark Daniel | 38 290 | 38 290 | 5,00 euros |
| Richard Ferguson | 38 290 | 38 290 | 5,00 euros |
| Patrick Foley | 38 290 | 38 290 | 5,00 euros |
| John Kudlacek | 38 290 | 38 290 | 5,00 euros |
| Etienne Gross | 18 940 | 18 940 | 5,00 euros |

| | | | |
|-------------------|--------|--------|------------|
| | 14 094 | 14 094 | 6,50 euros |
| Wayne Donaldson | 32 326 | 32 326 | 5,00 euros |
| Jérémy de Brabant | 31 566 | 31 566 | 5,00 euros |

2. Plans mis en place par Rexel Distribution (« Rexel Distribution »)

Plan d'options de souscription d'actions Rexel Distribution mis en place en 2001

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Rexel Distribution en date du 16 mai 2001 a autorisé le Conseil d'administration de Rexel Distribution à consentir, en une ou plusieurs fois, au profit de certains collaborateurs de Rexel Distribution, des options de souscription d'actions Rexel Distribution, donnant le droit de souscrire, dans certaines conditions et en cas de levée de la totalité des options de souscription, un nombre maximum de 1 000 000 d'actions Rexel Distribution. Le prix de souscription était égal à la moyenne des cours de clôture cotés aux 20 séances de bourse ayant précédé la date d'attribution des options de souscription.

Le 16 mai 2001, le Conseil d'administration de Rexel Distribution a mis en place le plan relatif à ces options de souscription d'actions et attribué 299 300 options de souscription d'actions Rexel Distribution donnant le droit de souscrire 299 300 actions de Rexel Distribution au prix de 81 euros par action Rexel Distribution. Ces options ne peuvent être exercées pendant une période de quatre ans suivant la date de leur attribution. Leurs bénéficiaires ne peuvent ensuite les exercer que pendant une période de six ans suivant l'expiration de ce délai de quatre ans, soit jusqu'au 15 mai 2011 inclus.

A la suite de l'augmentation de capital de Rexel Distribution réalisée en juin 2003 et la distribution exceptionnelle de réserves intervenue le 4 mars 2005, le prix de souscription des actions Rexel Distribution par exercice des options de souscription a été ajusté. Au 31 décembre 2010, le prix de souscription des actions Rexel Distribution pouvant être souscrites après exercice des options de souscription attribuées au titre du plan mis en place en 2001 s'élève à 59,68 euros par action.

Plan d'options de souscription d'actions Rexel Distribution mis en place en 2002

Dans le cadre de l'autorisation que lui a conféré l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Rexel Distribution le 16 mai 2001 mentionnée ci-dessus, le Conseil d'administration de Rexel Distribution a attribué, le 13 mai 2002, 360 543 options de souscription d'actions donnant le droit de souscrire 360 543 actions de Rexel Distribution au prix de 70,57 euros par action Rexel Distribution. Ces options ne peuvent être exercées pendant une période de quatre ans suivant la date de leur attribution. Leurs bénéficiaires ne peuvent ensuite les exercer que pendant une période de six ans suivant l'expiration de ce délai de quatre ans, soit jusqu'au 12 mai 2012 inclus.

A la suite de l'augmentation de capital de Rexel Distribution réalisée en juin 2003 et la distribution exceptionnelle de réserves intervenue le 4 mars 2005, le prix de souscription des actions Rexel Distribution a été ajusté. Au 31 décembre 2010, le prix de souscription des actions Rexel Distribution pouvant être souscrites après exercice des options de souscription attribuées au titre du plan mis en place en 2002 s'élève à 51,99 euros par action.

Plans d'options de souscription d'actions Rexel Distribution mis en place en 2003

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Rexel Distribution en date du 14 mai 2003 a autorisé le Conseil d'administration de Rexel Distribution à consentir, en une ou plusieurs fois, au profit de certains salariés ou mandataires sociaux de Rexel Distribution, des options de souscription d'actions Rexel Distribution, donnant le droit de souscrire, dans certaines conditions et en cas de levée de la totalité des options de souscription un nombre

maximum de 1 000 000 d'actions Rexel Distribution. Le prix de souscription ne pouvait être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux 20 derniers cours d'ouverture de séance de bourse ayant précédé la date d'attribution des options de souscription.

Le 7 juillet 2003, le Conseil d'administration de Rexel Distribution a mis en place les plans relatifs à ces options et a attribué 623 413 options de souscription d'actions donnant le droit de souscrire un nombre maximum de 623 413 actions de Rexel Distribution au prix de 26,75 euros par action Rexel Distribution. 173 488 options sur les 623 413 options attribuées ne pouvaient être exercées que si certains critères de performance liés aux résultats de Rexel Distribution en 2004 et 2005 étaient atteints. Aucune option avec des critères de performance ne demeure en vigueur. A la suite de la distribution exceptionnelle de réserves intervenue le 4 mars 2005, le prix de souscription des actions Rexel Distribution a été ajusté et s'élève, au 31 décembre 2010, à 21,61 euros par action Rexel Distribution. Les options de souscription attribuées au titre du plan 2003 non couvertes par l'accord de liquidité décrit ci-après pourront être exercées entre le 8 juillet 2007 et le 6 juillet 2013 inclus.

Plans d'options de souscription d'actions Rexel Distribution mis en place en 2004

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Rexel Distribution en date du 24 mai 2004 a autorisé le Conseil d'administration de Rexel Distribution à consentir, en une ou plusieurs fois, au profit de certains salariés ou mandataires sociaux de Rexel Distribution, donnant le droit de souscrire, dans certaines conditions et en cas de levée de la totalité des options de souscription un nombre maximum de 1 300 000 actions Rexel Distribution. Le prix de souscription était égal à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de séance de bourse ayant précédé la date d'attribution des options de souscription.

Le 5 juillet 2004, le Conseil d'administration de Rexel Distribution a mis en place les plans relatifs à ces options et attribué 782 790 options de souscription d'actions donnant le droit de souscrire 782 790 actions de Rexel Distribution au prix de 35,26 euros par action Rexel Distribution. 179 550 options sur les 782 790 options attribuées ne pouvaient être exercées que si certains critères de performance liés aux résultats de Rexel Distribution en 2005 et 2006 étaient atteints. Aucune option avec des critères de performance ne demeure en vigueur. A la suite de la distribution exceptionnelle de réserves intervenue le 4 mars 2005, le prix d'exercice des options de souscription a été ajusté et s'élève, au 31 décembre 2010, à 28,49 euros par action Rexel Distribution. Les options de souscription attribuées au titre du plan 2004 non couvertes par l'accord de liquidité décrit ci-après pourront être exercées entre le 6 juillet 2008 et le 4 juillet 2014 inclus.

Le tableau ci-dessous présente un état de la situation des plans d'options d'achat et de souscription d'actions mis en place par Rexel Distribution suivant arrêté au 31 décembre 2010 :

| Date de l'assemblée générale | Nature des options attribuées | Nombre d'options initialement attribuées | Date d'attribution des options | Prix d'achat ou de souscription à la date d'attribution (en euros) | Options potentiellement exerçables au 31 décembre 2010 | Prix d'achat ou de souscription au 31 décembre 2010 (en euros) | Nombre d'options sous contrat de liquidité au 31 décembre 2010 | Nombre d'actions auxquelles donnent droit les options |
|------------------------------|--|--|--------------------------------|--|--|--|--|---|
| 16 mai 2001 | Options de souscription | 299 300 | 16 mai 2001 | 81,00 | 83 626 | 59,68 | NA | 83 626 |
| 16 mai 2002 | Options de souscription | 360 543 | 13 mai 2002 | 70,57 | 49 434 | 51,99 | NA | 49 434 |
| 14 mai 2003 | Options de souscription ordinaires | 449 925 | 7 juillet 2003 | 26,75 | 545 | 21,61 | NA | 545 |
| 14 mai 2003 | Options de souscription sous conditions de performance | 173 488 | 7 juillet 2003 | 26,75 | - | 21,61 | NA | - |
| 24 mai 2004 | Options de souscription ordinaires | 603 240 | 5 juillet 2004 | 35,26 | 1 549 | 28,49 | NA | 1 549 |
| 24 mai 2004 | Options de souscription sous condition de performance | 179 550 | 5 juillet 2004 | 35,26 | - | 28,49 | NA | - |

Aucun exercice n'est intervenu en 2010 au titre des options de souscription d'actions Rexel Distribution. En outre, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, aucune option de souscription d'actions Rexel Distribution n'a été consentie.

3. Mécanismes de liquidité

3.1. Contrat de liquidité

Dans le cadre de la garantie de cours et de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiées à la suite de l'acquisition de Rexel Distribution par Ray Investment le 10 décembre 2004, Rexel Développement avait mis en place un mécanisme de liquidité au profit des titulaires d'options de souscription d'actions attribuées dans le cadre des plans 2003 et 2004 (voir ci-dessus « Options de souscription ou d'achat d'actions »). Dans ce cadre, 360 667 actions Rexel Distribution émises à la suite de l'exercice des options 2003 et 488 969 actions Rexel Distribution émises à la suite de l'exercice des options 2004 ont été rachetées par Rexel Développement. Ce mécanisme de liquidité a pris fin le 21 juillet 2008 et n'est plus applicable.

3.2. Mécanisme de Liquidité Complémentaire

Par ailleurs, à l'occasion de son introduction en bourse, Rexel avait proposé aux bénéficiaires d'options d'achat et de souscription d'actions de Rexel Distribution un mécanisme de liquidité pour les bénéficiaires d'options attribuées Rexel Distribution non couvertes par le mécanisme de liquidité mis en place à la suite de l'acquisition de Rexel Distribution par Ray Investment.

Concernant les options attribuées par Rexel Distribution en 2001 et 2002, Rexel a consenti à chaque bénéficiaire une promesse d'achat aux termes de laquelle elle s'est engagée à acquérir les actions Rexel Distribution issues de l'exercice des options, qui pouvait être levée au cours d'une période de 20 jours de bourse à compter du règlement-livraison à la suite de l'admission aux négociations sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris des actions de Rexel. Dans ce cadre, 154 587 actions Rexel Distribution ont été rachetées à un prix de 53,06 euros. Parmi les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions mis en place par Rexel Distribution, seul le plan de 2002, compte tenu de son prix d'exercice de 51,99 euros, a été concerné par ce mécanisme de liquidité complémentaire proposé en 2007. La période pendant laquelle la promesse d'achat pouvait être exercée a pris fin et ce mécanisme de liquidité n'est plus applicable.

Concernant les options Rexel Distribution des plans 2003 et 2004, Rexel a conclu un accord de liquidité (promesses d'achat et de vente) avec les bénéficiaires d'options concernés qui avaient fait le choix en 2005 de ne pas bénéficier de la liquidité proposée. Seuls certains bénéficiaires ont signé cet accord de liquidité 2007 concernant leurs options 2003 et/ou 2004. Dans ce cadre, en 2007, la promesse de vente a été exercée par Rexel pour 991 actions Rexel Distribution et en 2008 pour 1 747 actions Rexel Distribution à un prix de 53,06 euros. Cet accord de liquidité a pris fin le 21 juillet 2008 et n'est plus applicable.

Fait à Paris
Le 1^{er} février 2011

LE DIRECTOIRE